ENFIP la cgt FINANCES PUBLIQUES

Montreuil le 08/12/2021

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

Conseil de Promotion ENFIP Toulouse

Monsieur le directeur,

Nous sommes convoqué·e·s ce mardi 7 décembre 2021, jour du Comité Technique de Réseau qui doit entériner les suppressions d'emplois prévues par le projet de la loi de finances 2022.

Ce sont 1600 suppressions d'emplois qui seront minorés de 245 lié au transfert de certaines taxes douanières, taxe d'urbanisme et vont porter le nombre à 1355 suppressions nettes.

Au final c'est toujours plus de missions et moins d'emplois pour les accomplir !

Les projections 2022 font ressortir une prévision de 5000 départs, pour l'essentiel des départs à la retraite. Compte tenu des suppressions d'emplois prévues, **la DGFIP doit recruter 3645 personnes.**

L'ENFIP en charge du recrutement par concours et de la formation professionnelle ne peut actuellement former que 2500 personnes. Elle réfléchit donc à la manière dont elle va procéder. Peut-être en augmentant l'accueil (enseignants, immobilier, logistique), ses capacités de formation en distanciel ? Ou tout simplement en formant moins les stagiaires !!!

Mais l'administration a pensé à tout. Elle met en parallèle ses difficultés à recruter des lauréats de concours en mettant en avant ses nouvelles capacités d'embauche de contractuels. Ainsi en 2022, c'est l'embauche d'un millier de contractuels qui est envisagée ! Donc le millier d'emplois que l'ENFIP n'est pas en capacité de former pourrait être recruté par contrat ! A charge aux collègues, dans les services déjà exsangues, de les former sur le tas.

La Direction Générale ne s'est jamais posée la question de savoir pourquoi les concours étaient si peu attractifs ?

Pour nous, la perte d'attractivité est liée au gel du point d'indice depuis déjà trop longtemps, l'image qu'a l'opinion publique de sa fonction publique, le manque de perspective de carrière ainsi que la déréglementation des règles de gestions. La CGT Finances Publiques rappelle qu'elle défend une logique de carrière basée sur un recrutement juste et une formation adéquate plutôt que sur le choix et le profilage qui semblent être les maîtres mots des prochaines années en matière de ressources humaines à la DGFIP. Le recrutement par concours doit être le seul mode de recrutement, il est le seul rempart possible contre l'arbitraire.

La CGT Finances Publiques continuera de lutter contre cette destruction de la carrière et du statut des fonctionnaires qui sont les seuls garants d'un service public de qualité en toute neutralité.

Concernant l'objet de notre réunion, la direction centrale de l'ENFIP est toujours aussi défaillante en communication en effet vous ne répondez pas aux demandes faites sur DEFI. De même, sauf erreur de notre part nous n'avons pas reçu de documents préparatoires à cette réunion.

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfp.finances.gouv.fr ✉ dgfp@cgt.fr ✆ : 01.55.82.80.80 -
🖷 : 01.48.70.71.63 : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) : @ cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

Aussi nous sommes étonnés des affectations de stagiaires A généralistes arrivés sur des postes réservés aux fonciers comme le SNE à Roanne ou en direction locale sur des missions foncières dans des départements très demandés.

A Toulouse, de façon générale, les élèves souhaitent faire remonter plusieurs problèmes matériels.

Concernant le logement, certes l'ENFIP a trouvé une solution aux stagiaires dans le parc social mais les logements proposés sont situés, dans des quartiers bruyants où la sécurité laisse à désirer et ce à des prix qui restent encore trop élevés.

Nous revendiquons la revalorisation du régime indemnitaire (primes, remboursements, avances) : les stagiaires y sont trop souvent de leur poche pour se former.

S'agissant de la restauration, les capacités d'accueil de la cantine sont largement insuffisantes pour respecter les mesures barrières (en particulier la distanciation sociale). Les menus proposés ne sont pas affichés à l'avance (ils pourraient l'être sur Odyssée à chaque début de semaine). De surcroît ils sont trop peu variés et pas adaptés aux végétariens. Nous redemandons l'ouverture du foyer des élèves pour les personnes qui souhaitent manger leur panier repas ou la possibilité pour ces derniers de déjeuner à la cantine avec leurs collègues.

Au vu de la situation sanitaire est-il nécessaire de faire revenir des élèves dit « fragiles » dans les ENFIP ?

Les élèves s'interrogent sur l'avenir de la formation : des cours en distanciel sont-ils envisagés ? sous quelle forme ?

Est-ce judicieux de faire un groupe de PUF à 33 élèves ?

Quand est-il également des stagiaires A fonciers en tout distanciel qui doivent rejoindre la formation du bloc fonctionnel ? Comment vont-ils être pris en charge ?

Concernant les pauses méridiennes, la durée de la pause a été résolue pour les TG et les IS informaticiens, mais il reste à régler celle des ISF. Aussi nous demandons la possibilité de rallonger d'au moins 5 min les pauses durant les cours (15 minutes de pause à minima afin de procéder à l'aération des salles conformément aux recommandations des instances dans la lutte anti-Covid).

Plusieurs promotions ont fait la demande d'ouvrir à la consultation l'ensemble des cours dispensés sur Toulouse à tous les élèves en formation et ce dans un but d'un enrichissement personnel et d'ouverture à la complémentarité des compétences.

Concernant l'accompagnement des collègues en situation de handicap la CGT s'étonne d'apprendre que des collègues en situation de handicap se sont retrouvés à devoir justifier de leur handicap pour bénéficier de certains aménagements tels que l'impression des supports de cours sur un format adapté et doivent régulièrement relancer les services administratifs pour les obtenir avec parfois jusqu'à deux semaines après que le cours ait été dispensé. La charge mentale qui découle de ce manque d'organisation dégrade fortement les conditions de formation des collègues.

Les techniciens géomètres soulignent qu'un point d'étape individuel avec le référent pédagogique lors de la formation pourrait aider. En effet, certains élèves ne se manifestent pas spontanément en signalant leurs difficultés ou ne savent pas ou se situer par rapport au bon déroulement de la scolarité.

Aussi ils regrettent la lenteur des remboursements de frais pour les chantiers effectués tout au long de l'année.

Au niveau des inspecteurs fonciers, l'enseignement de la comptabilité est trop dense et trop poussée pour une formation socle.

Globalement la CGT Finances publiques exige des modules adaptés pour que les chargés d'enseignements puissent terminer leurs cours mais aussi reformuler afin de permettre aux stagiaires de les assimiler, de stopper les « semaines noires » surchargées de travail (cours de soutien, révisions en vue des évaluations, enseignements optionnels…) et des semaines de cours avec trois demi-journées libérées dont le lundi matin et le vendredi après-midi.

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr ✆ : 01.55.82.80.80 -
📠 : 01.48.70.71.63 : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) : @ cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)